

PRESSIION POPULAIRE

La mobilisation citoyenne a déjoué le scénario catastrophe d'Emmanuel Macron qui, par sa décision de dissoudre l'Assemblée nationale, a créé le chaos et déroulé le tapis rouge au Rassemblement National. Une large majorité d'électeurs et d'électrices a clairement exprimé son refus de donner les clés du pays à l'Extrême droite.

Le Nouveau Front Populaire, porteur d'un programme prévoyant notamment l'augmentation des salaires et des pensions, l'abrogation de la réforme des retraites et l'investissement dans nos services publics, est arrivé en tête.

Les élections législatives nous laissent cependant devant un sentiment d'inachevé. Du côté des satisfactions, le triomphe annoncé du bloc réactionnaire n'a pas eu lieu malgré un effort considérable des médias des milliardaires, visiblement soucieux de passer à « autre chose », avec un macronisme démonétisé.

Du côté des insatisfactions, la situation politique n'est pas claire, avec 3 blocs d'une inégale cohérence et force, ce qui ne laisse pas entrevoir une majorité à même de gouverner.

Si la CGT a pris toutes ses responsabilités dans cette campagne législative pour à la fois éviter le pire et redonner de l'espoir, le travail n'est donc pas terminé. Ce dimanche, nous n'avons que gagné un répit face à la résistible ascension du bloc autoritaire/austéritaire. Si nous voulons des lendemains qui chantent, **maintenons la pression populaire pour imposer enfin des politiques de gauche dans ce pays. RDV à Nantes Préfecture – 18H le jeudi 18 juillet.**

50 HEURES PAR SEMAINE

Au détour des échanges en instance, on ne peut s'empêcher de relever quelques perles. Au moment d'un échange sur la semaine en 4 jours, alors que nous relevions que faire quatre journées de 10 heures,

était une régression sociale le nouveau directeur a lâché innocemment qu'il faisait bien 50 heures par



semaine. À sa décharge, il a ajouté qu'il n'avait pas de mérite particulier vu son rôle.

Nous lui rappelons ici, que son taux horaire reste malgré tout très largement au-dessus de celui de ses subalternes. Et surtout, qu'il ne se sente pas indispensable, pendant l'interim qui a précédé son arrivée, la machine tournait très bien.

Enfin cela explique peut-être son parti pris très favorable à la semaine EN 4 jours... et donc la journée de 10 heures.

LE RACISME C'EST LA DIVISION

La période implique une lucidité sur l'état de clivage de la société qui conduit à l'affaiblissement du salariat. La « dédramatisation » du RN a décomplexé le discours raciste, xénophobe, LGBTphobe et sexiste. Il est impératif de s'organiser **en se syndiquant massivement**, pour faire reculer en profondeur le discours de haine, qui divise le monde du travail au profit du capital.

Face aux fake news des médias d'opinion, la CGT, fidèle à la double besogne qui fait son identité, entend rester une boussole pour une transformation sociale conjuguée à l'action de terrain, au plus près des revendications des travailleuses et des travailleurs, des retraité·e·s et des privé·e·s d'emploi.

RENFORCER LE POUVOIR POPULAIRE

Le syndicalisme est un espace de contre pouvoir face à l'absolutisme patronal et gouvernemental. Si tu veux reprendre du pouvoir sur ta vie, ne pas laisser les autres décider pour toi, l'espace du syndicat t'ouvre les bras. Depuis les élections européennes, des milliers de salarié·e·s et retraité·e·s ont fait le choix de se syndiquer à la CGT. Cette dynamique doit s'amplifier pour permettre aux travailleuses et travailleurs de reprendre le pouvoir sur leur travail et leur vie. <https://www.cgffinancespubliques.fr/public/adhesion/>

COHÉRENCE NON CONTRACTUELLE

Le grand plan de recrutement de 45 contractuel·les à la DRFIP 44 interroge sur sa cohérence.

Ces emplois sont déjà prépositionnés dans les services et, en dehors des SIP (+16), ce ne sont pas forcément les services les plus dégarnis qui sont les mieux pourvus : deux emplois au SDIF, un seul emploi en SIE, seulement 5 en SGC mais 15 dans les services de Direction... On attend avec impatience les taux de couverture ! Et pas sûr du tout que ces emplois précaires (CDD de 3 ans) soient pourvus à l'automne.